

DÉCEMBRE 2018

La Gazette du Chemin n°23

BULLETIN DE LIAISON DES AMIS DES CHEMINS DE COMPOSTELLE
Nord



Président: François ROHART
Secrétaire: Brigitte OLLIVIER
Trésorier: Alain JAMES
Rédaction: François ROHART

Siège de l'Association

Maison des Associations
72/74 rue Royale
59000 Lille

Permanence En principe, le 4ème samedi du mois
de 10h30 à 12 heures

A vérifier sur notre site

www.compostelle-nord.com

Mail: compostelle.nord@gmail.com

Table des Matières

- 1 - Calendrier
- 2 - Le mot du Président
- 3 - Le pèlerin du XXIème siècle
- 4 - La recette !
- 5 - Appels : hospitaliers et permanenciers
Europa-Compostella,
Limousin-Périgord
Gramat,
- 6 - Randonnée et écologie...
- 7 - Bernard GAGNEUR nous a quittés.

Calendrier:

"Choisir son chemin en 2019 !" - Le 16 février de 14h à 17h

Les prochaines permanences de 10h30 à 12h :
19 janvier - 23 mars - 20 avril - 25 mai - 22 juin

Des randonnées sont organisées en principe une fois par mois.
A vérifier sur la page <https://www.compostelle-nord.com/events/>

Les activités de l'Association sont annoncées régulièrement sur le site internet:

www.compostelle-nord.com

Le mot du Président

je vous adresse au nom des membres du Conseil d'administration des "amis des chemins de Compostelle du Nord" tous mes voeux de Bonheur et de Santé que je vous invite à partager avec votre famille et vos amis, sans oublier tous les pèlerins que vous avez eu le plaisir de rencontrer sur les chemins de Compostelle !

Cette année 2019 devrait nous permettre de réaliser un voeu qui nous est cher depuis de nombreuses années : Le balisage d'un itinéraire de liaison entre le chemin venant de Bruges (arrivant à Menin) et celui qui traverse le département du Pas de Calais par Lens et Arras. Vous pouvez du reste télécharger le "pas à pas" accompagné des cartes correspondantes à l'adresse suivante :

<https://www.compostelle-nord.com/wp-content/uploads/2018/10/Itine%CC%81raire-Halluin-Lens-Light.pdf>



Par ailleurs, exceptionnellement cette année, nous organiserons notre Assemblée Générale à l'Abbaye de Vaucelles que le Conseil départemental du Nord a accepté de mettre à notre disposition le samedi 2 mars 2019. A cette Assemblée Générale, nous souhaitons inviter les représentants des associations jacquaires de la région (Westhoek, Cambrai, Arras, Reims, Beauvais, Compiègne) ainsi que nos amis belges. Cette journée devrait pouvoir également permettre de tisser des liens avec le Comité départemental de la randonnée pédestre qui sera également convié.

Dans la matinée, nous pourrons assister à l'A.G réglementaire suivie d'une visite commentée de l'abbaye. Ensuite, un apéritif et un repas sorti du sac nous permettront d'échanger entre nous.

L'après-midi sera consacré aux différentes randonnées existantes autour de l'abbaye de Vaucelles et le long de l'Escaut.

Nous ne manquerons pas de vous adresser prochainement une invitation comportant tous les détails de cette journée !

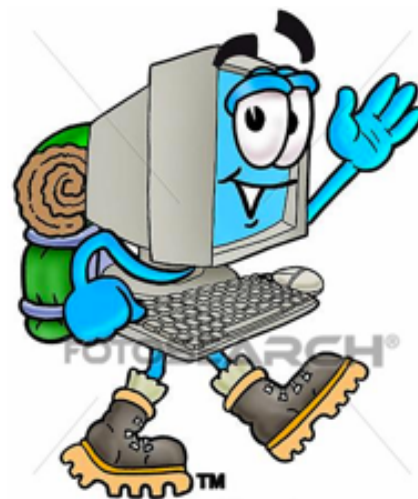
Le pèlerin du XXIème siècle

Un atelier tenu lors de l'AG de la fédération des amis des chemins de Compostelle à Saint Jean-Pied-de-Port le 10/11/2018

La question était de savoir s'il convenait de condamner, d'accélérer ou d'accompagner les nouveautés technologiques dans le cadre de nos activités jacquaires ?

Une vingtaine de questions plus ou moins provocatrices avaient été préparées afin de cerner la problématique. En voici un florilège:

- L'usage du smartphone doit-il être limité sur le chemin ?
- Doit-on condamner les nouveaux services tels que : les groupes avec guide, les "packs - réservation", le portage de sac ?
- Que pensez-vous de la crédenciale numérique : Login et mot de passe géré par l'ACIR ou la FFACC ?
- Faut-il valider les hospitaliers par une formation assortie d'un examen ?
- Est-il nécessaire de noter les hospitaliers ?
- Etes-vous favorables à la constitution de groupes via "Facebook" pour ne pas marcher seul ?



Le temps de l'atelier étant fort restreint, peu de questions ont pu être abordées !

1 - De façon générale, la réponse à bon nombre de ces questions relevait d'un "avis purement personnel", le chemin étant un espace de Liberté. L'exemple le plus frappant est la réponse à la question relative au "port du sac à dos". A chacun sa réponse en fonction de ses capacités...

2 - Un débat plus long a porté sur l'usage des smartphones.

Il semble illusoire, en tout état de cause, de vouloir l'interdire. Même si nous le décidions, il serait impossible de l'appliquer !

Il en est résulté que le mieux serait d'encourager les associations et les gîtes à prévoir une charte de bon usage prévoyant par exemple:

- de mettre en sourdine les appareils lorsque l'on est sur le chemin
- de restreindre leur usage à quelques heures par jour, "entre l'arrivée au gîte et l'heure du repas du soir".

3 - La création de "packs - semaine" ou séjours avec guide à finalité commerciale sur les chemins de Compostelle.

Ces formules relèvent de la liberté du commerce, cependant il est bon de rappeler qu'elles ne permettent pas aux "clients" de retrouver et apprécier l'idéal jacquaire. On ne peut les interdire, mais par contre veiller dans nos associations à rappeler aux futurs pèlerins nos idéaux d'accueil, de partage, de fraternité et de liberté.

4 - Trois votes ont été réalisés parmi les participants sur les questions suivantes :

- La création d'une credencial numérique ?

Réponse : 1/3 Pour et 2/3 contre

- La formation des hospitaliers ?

Réponse : Unanimité favorable

- La notation des hospitaliers ?

Réponse : Unanimité contre (Il suffit de lire les annotations du livre d'or)

Conclusion et propositions d'actions !

- Rédiger la charte de "bonne conduite" relative à l'utilisation des smartphones et autres tablettes sur les chemins de Compostelle.
- Rédiger des notes d'information relatives aux logiciels utilisés pour la randonnée, la création de traces ...
- Rédiger un guide de l'hospitalier : Qualités requises, formation et test
- Rédiger un guide de l'hébergeur

François ROHART

Tarte au citron ou à l'orange - Meringuée

Ingrédients

Une pâte feuilletée toute prête

Deux beaux citrons à jus ou deux oranges à jus

100 g de sucre (150 g si tarte au citron !)

50 g de beurre fondu

Une 1/2 cuillère à soupe de farine

Quatre Œufs

125 g de sucre pour la meringue

Préparation

Préchauffez le four à 180-185°.

Étalez la pâte et la piquer

Faire les zestes et presser le jus.

Faire fondre le beurre doucement

Préparer deux récipients : dans le premier y mettre les zestes, le jus (avec la pulpe), le sucre, un œuf entier et trois jaunes (garder les blancs dans le second récipient) et la farine.

Mélanger le tout et le verser dans le fond de tarte.

On peut également disposer sur le fond des amandes pilées ou effilées.

Enfourner 25/30 minutes.



Meringue

5 minutes avant la fin, préparer la meringue.

Battre les blancs en neige bien compacte et incorporer ensuite les 125 g de sucre.

Soit :

Baisser le four à 80 degrés

Étaler la meringue sur la tarte et enfourner 30 minutes dans le four tiède.

Soit :

Mettre les blancs dans une poche à douille, décorer la tarte avec des petites pointes de meringue. Les teinter ensuite au chalumeau.

Appel aux permanenciers et hospitaliers !

Depuis déjà une année, L'association des amis des chemins de Compostelle du Nord a décidé d'encourager ses adhérents à "rendre" un peu de ce qu'ils ont pu recevoir sur le chemin en s'engageant en qualité de permanenciers ou d'hospitaliers. Pour cela, nous avons décidé d'accorder un dédommagement sur les frais de transport d'un montant de 50 €.

Quelques conditions ont été fixées pour percevoir cette indemnité !

- ◆ Etre adhérent de l'association depuis au moins une année
- ◆ Avoir déjà fait le chemin
- ◆ Solliciter préalablement l'accord du C.A de l'association ou tout au moins du bureau avant le départ et avoir obtenu son accord (Nous ne privilégions en effet que les gîtes associatifs et vérifions qu'ils "n'exploitent" pas les hospitaliers)
- ◆ Limiter cette indemnité à une seule fois par an et par personne.

Nous recevons régulièrement des demandes relatives à cette recherche d'hospitaliers. Nous ne manquerons pas de vous les relayer dans les n°s de la "Gazette des chemins".

"Tous les matins, nous prenons le chemin..."

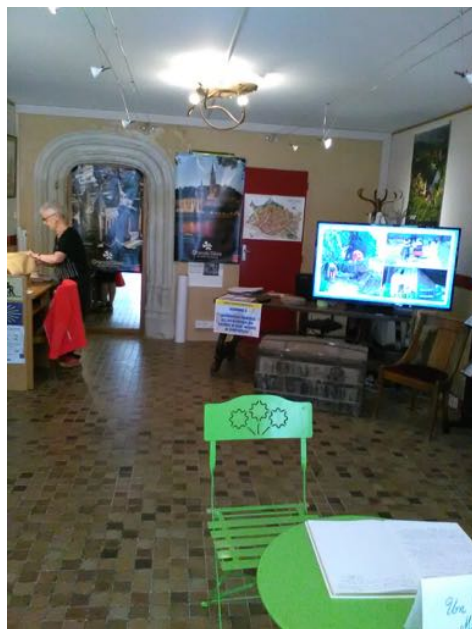
Avec les voies de Paris, Vézelay et Arles, la voie du Puy dénommée la "via Podensis" est l'une des voies françaises jacquaires pour rejoindre le sanctuaire espagnol de saint Jacques de Compostelle.

En effet, depuis le cinquième siècle, la vierge noire interpelle chaque jour des centaines de visiteurs, touristes, pèlerins qui arrivent dans cette belle ville du Puy. Certains comme Godescale au 10^{ème} siècle partiront vers le tombeau de l'apôtre... d'autres visiteront simplement la ville... Qu'ils soient pèlerins remplis de l'émotion du départ ou pèlerins partis depuis de longues semaines, ils montent chaque matin devant la Vierge Noire se recueillir et souvent, ils se retourneront une dernière fois vers la cathédrale dont les flèches, la-haut, chatouillent les nuages.



Depuis de nombreuses années, d'avril à octobre, les associations françaises des amis de saint Jacques de Compostelle y sont présentes pour faire vivre le chemin dans ses dimensions spirituelles, culturelles et humaines. Depuis 2004, les chemins de saint Jacques sont reconnus au patrimoine mondial de l'UNESCO. Initialement installées à l'Hôtel-dieu, rue du Bec-de-lièvre, les associations se sont regroupées au sein d'une fédération des chemins et sont maintenant hébergées rue des tables, au pied de la cathédrale ":

"Europa-Compostela", l'office de tourisme des chemins, est tenue par des jacquets, tous anciens pèlerins. La route est longue vers saint Jacques... Les jacquets apportent la petite graine de leur expérience du chemin, accueillent, renseignent, rassurent, expliquent les itinéraires, donnent envie de partir à ceux qui hésitent, reçoivent les familles. Beaucoup sont venus cet été avec leurs enfants petits et grands... Ils fournissent aussi la crédential, ce passeport du pèlerin qui ouvre les portes des hébergements tout au long du chemin et permet au terme de celui-ci d'obtenir la "Compostela".



Les permanenciers résident dans un bel et spacieux appartement situé à côté de l'accueil, ce qui leur permet de se ressourcer quand trop de monde a poussé la porte dans la journée.

Ce service d'avril à octobre n'est possible que par l'engagement d'anciens pèlerins qui se mettent au service du chemin et des pèlerins en partance. Si vous souhaitez rejoindre ce service, n'hésitez-pas: sur le site www.compostelle-france.fr est publié le calendrier des permanences. Envoyez une lettre de motivation au Président de votre association et , après validation, venez les

rejoindre, vous serez les bienvenus !

Anne-Carole BACHELET

Appel à Hospitaliers dans l'un des refuges situés sur le chemin de Saint Jacques "Via Lemovicencis", la "Voie de Vézelay".

Ces trois refuges gérés par l'association des amis et pèlerins de saint Jacques du Limousin-Périgord acceptent les pèlerins avec credential, avec le principe de libre participation aux frais.

Durant la période d'ouverture, ces refuges accueillent chaque année environ 600 pèlerins d'une vingtaine de nationalités, les plus nombreuses étant Français, Belges, Hollandais, Allemands, Canadiens, Suisses...

- Ouverture : 15 mars au 15 Octobre
- Périodes (de préférence 15 jours, une semaine possible) du 1er au 15 ou du 16 à la fin du mois.
Vous pouvez aussi vous inscrire comme remplaçant éventuel.
Il n'est pas obligatoire d'avoir parcouru la voie de Vézelay.
Langues souhaitées : français et anglais.
- Vous pouvez consulter le calendrier des refuges sur le site Web <http://www.compostelle-limousin-perigord.fr>



Refuge de La Coquille : Chambre séparée pour un ou deux hospitaliers, 5 lits pour pèlerins. Bourg du Périgord à 45 km au nord de Périgueux. Fin de l'étape Châlus / La Coquille. Accès : route nationale 21, et gare SNCF Périgueux Ligne Limoges-Périgueux.

Refuge de Sorges : 1 box particulier pour un ou deux hospitaliers, 5 lits pour pèlerins. Petit bourg situé à 20 km au nord de Périgueux. Fin de l'étape Thiviers / Sorges. Accès : route nationale 21, gare SNCF à Périgueux ou Thiviers.

Refuge de Périgueux : 1 chambre séparée pour un ou deux hospitaliers. Ce gîte peut accueillir 8 personnes en trois chambres, dans un appartement localisé au premier étage d'un immeuble du centre de Périgueux, à deux pas de la cathédrale et de la gare SNCF.

Accès gratuit au WIFI.

Equipée d'une cuisine intégrée de 2 salles de bain, de 2 WC, cette "maison du pèlerin" est située 83, rue Gambetta à Périgueux.

Renseignements et Inscription

Courrier, courriel ou téléphone

Responsable des hospitaliers : Jacques GAUTRAUD

Tel : 06 70 98 26 73 - Mail : jacques.gautraud@orange.fr

Amis et pèlerins de Saint Jacques du Limousin-Périgord

83, rue Gambetta - 24000 PERIGUEUX - Tel : 05 53 35 32 72

Le gîte pèlerins de GRAMAT recherche des hospitaliers en 2019.

(Sur la voie du Puy, à partir de Figeac, voie de Rocamadour.)

RENSEIGNEMENTS :

Hospitalité Paroissiale de Béthanie d'Alzou

5, rue Saint Félix

46500 GRAMAT

Contact : Thérèse et Jean-Noël RENE

Téléphone : 07 81 40 00 02 ou 06 69 21

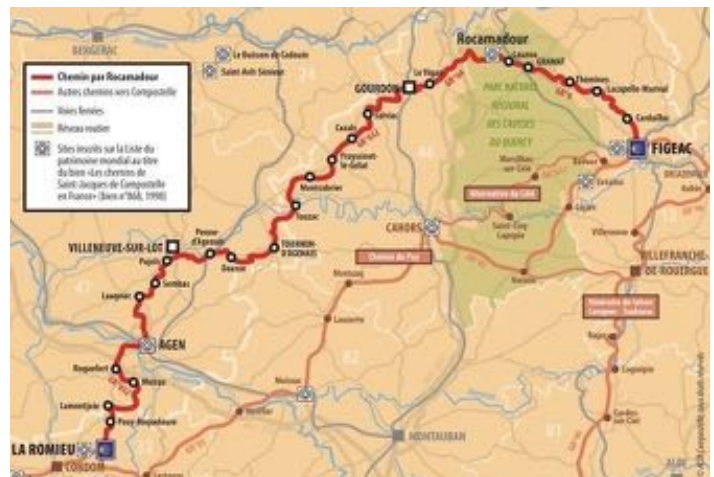
69 12.

Adresse mail :

bethanie.dalzou@gmail.com

Adresse internet :

www.giteparoissialdegramat.jimdo.com



L'Hospitalité de Béthanie d'Alzou est au bord du chemin (GR6), dans Gramat. Suivre le balisage rouge et blanc.

Du 1^{er} avril au 31 octobre, accueil des pèlerins en demi-pension à partir de 16 heures. Du 1^{er} novembre au 31 mars, ouverture uniquement sur réservation en libre service et sans repas.

Pour les pèlerins l'hospitalité dispose au 1^{er} étage de **14 couchages** répartis en 3 dortoirs, non-mixtes : de 2 dortoirs de 6 lits superposés et un dortoir de 2 lits non superposés, et d'une salle de bain comprenant 3 lavabos, 2 WC et deux douches à l'italienne.

Les hospitaliers sont logés au niveau supérieur et ils ont leur salle d'eau privative. Au rez-de-chaussée se trouve une très grande salle à manger et un oratoire très original.

L'accueil des pèlerins est prévu pour une nuit.

Le repas préparé par les hospitaliers est pris avec les pèlerins à 19h00.

Le petit-déjeuner est à 7 heures.

Les hospitaliers, font l'accueil, le ménage, le repas, les courses, avec ou parfois sans la collaboration des responsables de la maison.

Pour les pèlerins les dons sont libres, afin de permettre à chacun de faire le pèlerinage, sans considération de moyens.

Les couples d'hospitaliers, ou deux amis (es) sont les bienvenus.

Randonnée et Ecologie

Souvent, je suis assez consterné de voir des débris de toutes natures éparpillés sur les bords des chemins, jacquaires et autres. J'en suis encore à considérer que le respect de la nature est naturel au marcheur.

Et cette année, j'ai rencontré des extrémistes du sujet qui m'ont laissé pantois.

Marchant sur le GR 34, le sentier du littoral, autour du golfe du Morbihan, je suis aussi allé faire le tour de quelques îles : l'île aux moines notamment. Au retour, un membre de l'équipage du bateau qui fait la liaison maritime m'interpelle et m'apprend que j'ai eu de la chance car je n'aurais pas dû pouvoir marcher comme ça avec mes bâtons. ???,

Il m'apprend que, pour marcher sur les îles du golfe, il faut mettre des bouchons sur les pointes des bâtons.

La raison donnée a de quoi surprendre : compte tenu du grand nombre de marcheurs autour des îles, la trépidation des pointes des bâtons, plantées à chaque pas, contribuerait à déstabiliser le sol des îles et accélérerait leur éventuelle destruction par submersion..

Le lendemain de ce tour de l'île aux moines et partant de Vannes pour l'île, d'Arz, je découvre à la gare maritime une affichette informant que plusieurs

communes insulaires du golfe ont pris un arrêté rendant les bouchons de bâtons obligatoires. Le marcheur sans bâton bouché est un contrevenant.

Dans le même temps, il est arrivé fréquemment que le GR quitte le littoral pour faire le tour de propriétés privées et même de camping et de golf. Pourtant il y a une loi "littoral" qui interdit à un particulier de s'approprier indûment une parcelle du domaine public.

Et là, pas d'affichage rappelant la loi dont les contraintes ont été récemment allégées !!

Les marcheurs pèsent bien peu !



Jacques COUQUILLOU

Notre ami Bernard Gagneur est parti.

Le lendemain de Noël, triste jour pour des funérailles, nous avons dit adieu à notre ami Bernard Gagneur, un des premiers membres de notre association.

Même si nous n'étions pas toujours d'accord sur des points de détails, cette perte cruelle va nous marquer pendant longtemps, tant Bernard était attachant.

Présent très régulièrement avec son épouse Marie lors de nos bureaux, points rencontres et autres activités de notre association, Bernard était un bon marcheur et un pèlerin ayant accompli sept fois le chemin jusqu'à Santiago ; il était surtout un adepte du « Camino del Norte ».

C'était aussi un bon grimpeur ; avant de se passionner pour les Chemins de Compostelle, il avait gravi pas mal de cols et sommets avec le Club Alpin et sa famille.

Chose méconnue, Bernard était aussi intéressé par l'astronomie. En sa compagnie nous avons assisté à une conférence très pointue au club d'astronomie de la région lilloise sur « La Lumière ». Maintenant Bernard sait si la lumière existe aussi de l'autre côté.

Même si Bernard et Marie avaient quitté il y a quelque temps notre C.A. pour se consacrer à d'autres activités, nous n'oublierons pas de sitôt un bon camarade comme Bernard.

Notre association présente à sa famille ses plus vives condoléances et tient à leur confirmer notre soutien dans cette épreuve.



**Les membres du Conseil d'Administration
de l'association
des amis des chemins de Compostelle du Nord**